



L'asbl Handi-Rando

Nature, si ton accessibilité m'était contée ... !



Introduction

On ne parlera jamais assez de l'accessibilité dans les villes et lieux publics. C'est évidemment une priorité dans la vie de tous les jours.

Il y a cependant, dans le domaine des loisirs, d'autres aspirations élémentaires que toute personne doit pouvoir satisfaire : se promener en forêt ou en montagne, partir à la découverte de la nature, rechercher le contact avec une vie spontanée et pure. Pour les personnes à mobilité réduite et, en particulier, pour celles qui n'ont pas toujours connu des limites, ce désir n'est pas évident à réaliser. Cela fait trop souvent partie du domaine du rêve !

L'asbl Handi-Rando

En créant l'association Handi-Rando en 2001, nous avons voulu répondre à ce challenge par différents moyens selon que la personne à mobilité réduite est désireuse d'une certaine autonomie ou non, quitte à limiter son rayon de promenade.

Dans ce cas, la carte adaptée jointe à un descriptif détaillé d'un site naturel intéressant lui permettra de partir à sa découverte en connaissant l'accessibilité de ce site, c'est-à-dire la qualité de ses chemins, les obstacles à éviter, tels que passages à gué, escaliers, pentes, dévers... mais aussi l'existence de bancs, d'abris, de points d'intérêt et les possibilités d'observation dans la forêt (densité de la végétation).

Avec le Département Nature et Forêts de la Région wallonne, nous reconnaissons des sites naturels accessibles aux voitures. Nous établissons des dossiers descriptifs et créons les cartes des sites retenus. Ces dossiers sont alors

chargés sur le site Internet de la « Division Nature et Forêts » de la Région wallonne, qui a encouragé et subsidié ce projet. Il y a actuellement une soixantaine de sites naturels proposés sur ce site Internet (voir la référence en bas de page).

Nous publions aussi des topos de circuits intéressants pour joëlettes et fauteuils roulants. Nous avons récemment réalisé deux dépliants sur l'accessibilité du domaine de Chevetogne avec cartes aux 1:5 000 et 1:10 000 indicatives de l'accessibilité et disponibles au centre info du domaine. Pour les non-voyants, nous avons réalisé une dizaine de cartes tactiles. Ces cartes n'ont pas le succès rencontré dans les pays scandinaves, faute d'intérêt des associations spécialisées.

Pour ceux qui rêvent de découvrir de plus grands espaces, les Ardennes, la moyenne montagne et les sentiers de grandes randonnées avec leur famille ou des amis, la joëlette est certainement un moyen exceptionnel, le fauteuil roulant ne permettant pas ce type de randonnée. La joëlette est un véhicule mono-roue, du type chaise à porteur; deux bras avant pour tirer et deux bras arrière plus courts pour tenir l'équilibre latéral; amortisseur, frein,

appui-tête et pose-pieds réglables; la joëlette est très confortable et est conçue pour ce type de randonnée. Il faut trois à quatre accompagnateurs pilotes par joëlette pour se lancer dans des randonnées « sportives ».

La joëlette a été lancée en France par un accompagnateur en montagne, Joël Claudel, mais elle existait déjà chez les Pères blancs au Congo et dans les tranchées de l'Yser en 1914-1918.



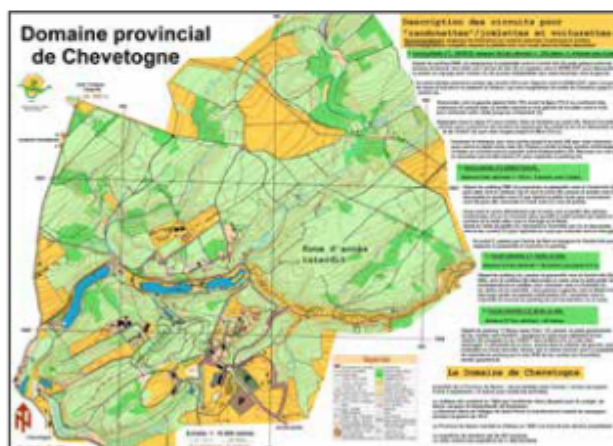
Plusieurs associations disposent maintenant de la joëlette pour leurs activités. Il y a actuellement plus de cent joëlettes en Belgique.

Le reproche qui est parfois fait à la joëlette est celui de la passivité du passager. Il est évident que le passager est physiquement passif. Par contre, l'implication du passager dans la lecture de carte et du GPS ou son partage de connaissances de la flore ou de l'histoire des lieux traversés sont très appréciés au sein d'un groupe. D'ailleurs, comment être actif lorsqu'on n'a tout simplement pas la possibilité de faire avancer sa voiturette ?

Les difficultés rencontrées

Faisons maintenant l'analyse des problèmes rencontrés.

Il faut constater que la lecture de carte n'a pas la cote et pas seulement parmi les





moins-valides! C'est probablement parce que la lecture de carte ne fait pas partie de l'éducation générale dans notre pays. Dans les pays scandinaves, les sports d'orientation sont très populaires. Les personnes handicapées semblent donc, soit préférer des activités demandant un certain engagement physique (surtout chez les hommes), soit s'en remettre complètement aux valides.

C'est ce qui fait le succès de la joëlette, en particulier auprès des personnes handicapées. Actuellement, deux tiers des personnes membres de l'asbl Handi-Rando sont des femmes.

Pour les activités en terrain montagneux, les accompagnateurs bénévoles doivent avoir de bons bras et de bonnes jambes. Ce n'est pas l'apanage unique des hommes, les randonneuses sont très appréciées, tant pendant la randonnée qu'au gîte d'étape où leur présence est essentielle pour aider les handicapées.

Un autre souci est de trouver des accompagnateurs compétents. Seuls les brevetés accompagnateurs en randonnées de niveau européen peuvent assurer la sécurité d'un groupe de randonneurs intégrant les joëlettes (c'est d'ailleurs inscrit dans la loi en France). En montagne,

il faut minimum quatre accompagnateurs bénévoles par joëlette.

En Belgique, la fédération du sport adapté (Féma) impose un breveté capacitaire (brevet fédéral) pour trois joëlettes.

La difficulté majeure pour participer à ces activités est, pour les personnes handicapées, son coût!

Partir à l'étranger, pour certains avec une escorte médicale, et loger dans des gîtes ou hôtels adaptés, cela coûte très cher, beaucoup trop cher! Seule une association bien structurée peut organiser à coûts raisonnables ce type de randonnées.

Mais ne soyons pas pessimistes, puisque c'est principalement grâce à de généreux sponsors que nous pouvons maintenant mettre vingt-sept joëlettes à la disposition de nos membres. Et nos réalisations ne sont pas tristes.

En quinze ans, notre association a parcouru des sentiers des plus sportifs de Belgique, du grand-duché de Luxembourg, des Vosges, du Jura, du Morvan, du Vercors, de la Baie de Somme, du Pas-de-Calais...

Cela représente, en moyenne, environ deux cents sorties/joëlette par année. Et sachant qu'il faut trois à quatre accompagnateurs par joëlette, nous devons faire appel à quelque cinq cent cinquante volontaires chaque année pour les piloter.

À titre d'exemple, en juin 2006, nous avons organisé, pour neuf associations différentes un grand rallye de trente-deux joëlettes à Namur, une manière de prouver que le tourisme est accessible à tous; au programme de ce week-end: visite de la citadelle, de l'église Saint-Loup, logement en auberge de jeunesse, remontée de la Meuse en bateau-mouche, montée et visite des ruines de Poilvache.

Nous organisons, de mars à novembre, deux sorties d'un jour par mois ou week-end ou en séjour d'une semaine à l'étranger (moyenne montagne ou mer). Chaque sortie compte de sept à douze joëlettes.

Nous faisons des démonstrations et initiations les pilotes d'autres associations à l'utilisation sportive de la joëlette.

Nos membres, notre matériel

Nous comptons actuellement quelque 40 membres handicapés et environ 100 membres accompagnateurs actifs. Nous pouvons aussi compter sur l'aide du centre pénitentiaire École de Marneffe, qui met régulièrement à notre disposition une dizaine de détenus, excellents pilotes de joëlette.

Nous possédons actuellement vingt-six joëlettes dont dix-huit d'un modèle récent. En 2014, nous avons développé un prototype: la « randonette », moins chère et plus résistante que le modèle de l'usine Fériol-Matrat. Nous l'avons testée dans nos randonnées en 2015.



Nos appuis

Nous sommes particulièrement reconnaissants vis-à-vis de donateurs privés, de la Communauté Wallonie-Bruxelles (Adeps) et de la Ville de Namur.

Conclusion

Notre association s'est imposée comme une référence en matière d'accès à la nature pour les nombreuses personnes à mobilité réduite de Wallonie.

Le travail réalisé est important, mais celui qui reste à faire l'est encore bien plus. Seule une plus grande collaboration entre associations actives dans l'accès et la défense des milieux naturels permettra de progresser mieux et plus vite.

Les moyens de déplacement et de communication évoluent très vite: scooters, GSM, GPS... accroissent l'autonomie des personnes à mobilité réduite. Elles sont donc de plus en plus intéressées par les randonnées adaptées.

Bernard Legrand,
membre fondateur,
accompagnateur montagne européen

Sites Internet:

<http://handi-rando.com>

http://environnement.wallonie.be/dnf/dcnev/acces_nature/INDEX.HTM